



Pris pour vol dans mon ancienne entreprise

Par Artezien

Bonjour à tous...

J'ai malheureusement fait une grosse bêtise. J'ai volé dans mon ancienne entreprise.

Alors oui j'ai été très bête... j'ai démissionné de mon travail il y a 6 mois pour une autre boîte. Il se trouve que je devais ramener quelques papiers à mon ancienne responsable. En repartant, j'ai vu un sac dans une armoire et je l'ai pris. Je savais que ce n'était à personne, il y avait un vieux colis de Noël, un rétro qui prenait la poussière.

Le lendemain, dès la première heure j'ai tout ramené pris par les remords et avec de plates excuses. De la, ils m'ont dit que l'armoire avait été fracturé mais je sais qu'elle était cassée mais je ne l'ai pas fracturé.

Une caméra de surveillance m'a vu sortir avec le sac...

J'ignore ce que les dirigeants comptent faire. C'est une grosse boîte régionale et j'avoue que depuis 4 jours je suis hyper mal.

Je pense sérieusement qu'ils risquent de porter plainte mais en lisant des articles, j'ai lu que le procureur peut classer l'affaire sans suite. Ce que j'espère...

Mais sinon quelle est la procédure ? La police va venir chez moi ? Vais-je recevoir un recommandé ? Bref... je suis très stressé et tellement déçu d'avoir commis cette bêtise.

Merci de vos éclaircissements.

Par ESP

Bonsoir

Si l'entreprise porte plainte, vous devriez plutôt être convoqué pour une audition.

Par Artezien

C'est que je redoute en effet... le fait d'avoir ramené les objets joue en ma faveur non ?

Merci pour votre réponse